

**LIGUE DE NORMANDIE : COMITÉ DIRECTEUR DU 12 DÉCEMBRE 2023
BRETTEVILLE SUR ODON**

Étaient présents : Richard PROT - Bernard DECAENS - Frédéric LABORIE - Christian CAILLEUX - Laurence DECAENS - Francis LEFORT - Christian BAILLIEZ - Jack LAUVERGNAT - Philippe MARIE - Jean-Denis EBREUIL - Dominique FILLONNEAU

Excusés : Roger LORMEAU - Eric DELAUNAY - Julia FRUCHART - Denis BLAINVILLE - Xavier ANDRIEU - Roland CASTERMANT

La séance est ouverte à 9H30

1. POINT ADMINISTRATIF

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du comité directeur du 10/09/2023 est approuvé à l'unanimité.

cf :  CR CODIR 09_09_23.docx (2).pdf

ÉTAT DES LICENCES :

L'état des licences au 14 décembre 2023, fait apparaître une dynamique de croissance vis à vis de l'année précédente à date. Cela peut s'expliquer par le fait que beaucoup de tireurs ont renouvelé plus rapidement leur adhésion depuis le changement affiché sur les licences (validité au 31 août contre 30 septembre auparavant). Cette dynamique se constate aussi sur le plan national.

Le total des licences est de **11 380.**

Ce chiffre bien que très positif ne doit cependant pas masquer une réalité plus nuancée sur le terrain. En effet, depuis la fin de la crise sanitaire et la reprise de nos activités, jamais autant de clubs n'ont été menacés ou soumis à des fermetures administratives partielles, totales et mêmes définitives.

Les raisons sont malheureusement souvent les mêmes, allant des problèmes de nuisances sonores ou de vétusté des installations de sécurité, dans le meilleur des cas, car très souvent solutionnables. Force est de constater par contre, qu'un certain nombre de clubs sont aujourd'hui épinglés pour des problèmes plus graves allant du laxisme léger à la négligence totale.

Ce sont pas moins de 1000 licenciés qui seraient aujourd'hui concernés par ces fermetures de stands. Il est inenvisageable de replacer l'ensemble de ces tireurs (souvent détenteurs de catégorie B) dans les clubs voisins, qui sont pour beaucoup déjà surchargés.

Les présidents de clubs doivent prendre conscience des responsabilités qui leur incombent, structurer leurs équipes, déléguer des tâches et mettre tout en œuvre pour se conformer aux diverses législations et règlements. Il est important de rappeler qu'en validant les avis préalables émis par les clubs pour les licenciés, une ligue atteste du sérieux d'une association et octroie sa confiance envers ses dirigeants.

Les élus de la Ligue de Normandie réitèrent leur engagement à soutenir, conseiller, accompagner les clubs lorsqu'ils en ont besoin, à la fois sur des questions techniques, législatives, financières, et ce afin d'aller tous ensemble dans la même direction, en véhiculant une image positive et sérieuse de notre sport.

ACTUALITÉS NATIONALES

- Le travail de refonte des statuts est en cours notamment sur le mode d'élection au comité directeur de la FFTir (modifications exigées pour l'ensemble des fédérations sportives et applicables dès la prochaine olympiade en 2024).

Voici une liste des changements notables sur cette partie :

- Instauration de la parité
- les votes seront exprimés par les présidents de club
- chorum : à minima 25% des clubs qui devront représenter 25% des licenciés.
- regroupement par liste
- Election à la majorité relative (les 30 candidats recevant le plus de voix seront élus)
- Maximum de 3 mandats de président sur toute une vie

Les ligues devraient être concernées par certains de ces changements dès l'olympiade suivante en 2028.

- Élévation du nombre minimum de membres au sein d'un club : La limite actuelle permettant d'obtenir l'affiliation à la FFTir est fixée à 3 membres. Très prochainement, ce nombre sera ramené à 10 membres minimum pour conserver l'affiliation. Les clubs qui sont directement concernés ont reçu, ou recevront très prochainement un courrier officiel de la Fédération, afin qu'ils prennent leurs dispositions pour augmenter leurs effectifs dans les délais.
- L'ouverture du SIA pour les tireurs sportifs est prévue pour le 27 février prochain. Une formation sera dispensée dans chaque ligue par les préfetures. Les modalités et dates nous parviendront prochainement.
- Le département fédéral travaille actuellement sur un nouveau diplôme, le Brevet Fédéral d'Entraîneur. Celui-ci remplace et condense les actuels BF Entraîneur 1er et 2ème niveau. Pour les personnes titulaires du BFE 1, des allègements seront prévus s'ils souhaitent passer ce nouveau diplôme.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

- STAND PLATEAU BRETTEVILLE : Le recours déposé auprès de la Cour d'appel administrative de Nantes a été rejeté. Il est estimé que malgré les éléments fournis, le risque pour la sécurité aérienne n'est pas exclu, et qu'il n'y a pas lieu de commander une expertise judiciaire supplémentaire. D'après notre avocat, il est possible d'aller en cassation, mais que ce n'est pas une stratégie viable. En effet, la cour de cassation ne se prononce pas sur le fond du dossier, mais juge uniquement de la forme de la procédure devant les tribunaux.

Face à ce constat, il convient donc d'arrêter le projet tel qu'il a été pensé initialement. Cependant, il va maintenant être question de savoir ce que l'on fait de la parcelle du projet. Est-il envisageable de l'acquérir pour concevoir un projet autre dans le futur ? La problématique ici est le fait que le terrain que la mairie de Bretteville sur Odon avait prévu de nous céder pour le projet est situé sur une ancienne décharge. Or, si nous n'avons pas de projet immédiat de construction dessus, nous devenons responsable d'une future dépollution qui pourrait être demandée. C'est inenvisageable.

Une autre solution reste à étudier : l'achat d'une bande de terrain de 300m de long sur 30 de large, en friche actuellement et accolée au stand de tir. Celle-ci appartient à Caen la Mer est sera difficilement exploitable pour l'extension du quartier Koenig. Elle pourrait par contre permettre d'envisager l'agrandissement de notre installation. Pour le moment, il convient de se rapprocher de Caen la Mer et de la mairie de Bretteville-sur-Odon pour envisager cette possibilité.

- STAND DE TIR ARGENTAN :** Les travaux avancent toujours aussi bien. La livraison du chantier est prévue pour fin février, son inauguration officielle le 24 avril. Aussi, le stand sera prêt pour l'organisation du match des 3 Ligues (Normandie/Ile de France/Champagne) les 5 et 6 mai prochain.

Les 20 cibles électroniques SIUS à 50M resteront finalement à Argentan. En effet, il paraît compliqué de priver une telle installation de cet équipement de pointe et de demander à d'autres clubs de ramener du matériel pour chaque compétitions régionales, interrégionales, stages de ligue ou fédéraux. Le club d'Argentan devra donc assumer seul la location initialement prévue soit pour 20 cibles, 6000€ par an.

Une nouvelle commande de cibles SIUS sera prochainement faite pour équiper les autres clubs demandeurs.
- ISOLATION ACOUSTIQUE BRETTEVILLE 10M :** Depuis la création des salles de formations au siège de Bretteville, la ligue occupe aujourd'hui régulièrement les installations de tir à 10,25 et 50m pour les CAC, BFA, BFI. Force est de constater que le pas de tir 10M, bien que fonctionnel, ne permet pas d'assurer confortablement des formations, en raison de la réverbération acoustique très importante de ce pas de tir. Différents devis ont été réalisés, et nous avons aujourd'hui une proposition présentant un rapport qualité prix intéressant par la société Decibel France. L'entreprise propose l'installation de panneaux acoustiques au plafond et au mur pour un total de 15 900€ HT. D'après eux, il sera intéressant de commencer par traiter uniquement le plafond avant d'envisager l'ensemble des travaux. Si à l'issue de cette première phase nous estimons cela suffisant, il ne sera pas nécessaire de traiter les murs. Aussi il est à rappeler que nous avons touché de l'ANS, une subvention de 3500€ pour effectuer cette amélioration.

Après discussion, cette solution est adoptée à l'unanimité. Le montant de ce traitement s'élève donc à 6 460 € HT.

Une réévaluation sera faite après la livraison du chantier pour envisager la suite.
- CRÉATION D'UN POSTE D'ASSISTANT ADMINISTRATIF :** Face à l'augmentation de charges administratives pour les ligues et afin de permettre à Manuel MARIE et Eric BRUNET de passer plus de temps sur le terrain, sur des actions concrètes de formations, d'encadrement, d'accompagnement des clubs et tireurs, Richard PROT propose d'ouvrir un nouveau poste au sein de la Ligue, celui d'assistant administratif.

Nombreuses sont les ligues qui aujourd'hui ont un salarié à mi-temps et même à temps plein pour assurer la gestion administrative et financière, pour lesquelles, la plus value sur le terrain reste limitée.

Richard PROT s'est rapproché de CDOS14 et de l'entreprise GE Media, spécialiste du groupement d'employeurs dans le milieu sportif. Dans les faits, le groupement d'employeurs recrute un salarié et partage son temps de travail entre 2 structures associatives. C'est donc lui qui gère la partie RH de ce salarié. Nous sommes en attente d'un chiffrage de la part de GE Media pour évaluer le coût annuel sur un emploi de ce type à mi-temps.

2. POINT FINANCIER

ETAT DES COMPTES

Laurence DECAENS, trésorière, présente l'état des comptes, les charges et recettes à date et à venir. A ce jour, la Ligue dispose de fonds propres à hauteur de 1 384 936,91€

PLAN DE DÉVELOPPEMENT CLUB

Bernard DECAENS présente les demandes d'aide reçues par les clubs.

DEMANDEUR	PROJET	MONTANT DE LA SOLLICITATION	DÉCISION DE LA LIGUE
La Cible d'Evreux	Installation de 10 pièges à balles (réalisation par un CFA) - devis à 4800€	1 440 €	Validé à l'unanimité
La Cible Valognaise	Achats de crosse carabine et de divers équipements pour la pratique du tir à 50M des jeunes minimes et cadets - devis à 18000 €	5600 €	Le montant total étant assez important, il dépasse la limite initialement fixée de 10000€. Il est donc proposé une aide de 3000€. Aussi il convient de prendre en compte les démarches nombreuses auprès de sponsors présentées, ainsi que les résultats sportifs des jeunes tireurs valognais. Cela traduit un travail et une volonté importante de la part des responsables. Pour compléter cette proposition, une partie du reste demandé pourra être attribuée sous forme d'aide au tireur.
CT Paris Normandie	installation d'une citerne à eau(5500€), groupe électrogène (3800€), protection acoustique (1500€), Toilettes sèches (1000€). Total : 15000€	demande de prêt sur 10 ans de 15000€	La demande de prêt est rejetée. En effet, en cas de dissolution de l'association, ces matériels trouveront difficilement de seconde vie dans un autre club, ou à la Ligue. La Ligue n'a pas vocation à remplacer une banque. Seul l'achat de matériel type cibles électroniques permet ce type d'aide. La Ligue propose une aide à l'investissement de 3000€ (en attente de l'accord du club)
CT Saint Aubin sur Mer	achats de 10 cibles électroniques Sport Quantum (devis à 40 000€)	demande de prêt sur 10 ans	Le coût des cibles Sport Quantum ne cesse d'augmenter, notamment depuis leur homologation ISSF, passant même au-dessus du coût de SIUS. Le club étant déjà équipé d'une ciblerie SIUS, il est proposé d'évaluer le coût chez ce fournisseur et de redéfinir le projet avant de proposer un accompagnement.

Il est rappelé , que le versement des aides sera effectué sur présentation des factures, attestant de la réalisation du projet.

EXTENSION DE L'AIDE FINANCIÈRE "CIBLES COULEURS"

Suite à la question posée lors de l'assemblée générale ordinaire le 22 octobre dernier, par le club d'Hérouville Saint Clair, il est proposé d' élargir la prise en charge de 10€ par validation de cibles pour les catégories cadets et juniors.

Sur l'année 2022-2023, cela représente 124 validations de niveau pour ces catégories.

L'extension de l'aide pour les catégories cadets et juniors est validée à l'unanimité.

3. POINT SPORTIF & FORMATION

COLLECTIFS ET FORMATION

Certificat CAC	25 certifiés - 4 recalés - 18 en cours de certification. 1 à 2 nouvelles dates seront proposées d'ici la fin de saison pour répondre à une demande forte.
BF Initiateur	Sur les 18 candidats initiaux, 15 ont été retenus pour suivre le cursus cette saison.
Formation ETR	Julia F, Isabelle C et Nathalie P sont actuellement à Déols pour le deuxième weekend de formation au BFE1. Eric B, quant à lui, a suivi en novembre, la formation du PNF "Adaptation de crosse" durant 3 jours.
Collectif cadets et junior	Cette année, 19 jeunes ont été sélectionnés sur le collectif, un record (8 pistoliers et 11 carabiniers). Les effectifs ont été augmentés car parmi ces 19, 5 d'entre eux font aussi partie du collectif national. Certains stages régionaux et nationaux étant planifiés au même moment, cela assurera un nombre confortable de tireurs sur l'ensemble des stages, sans pour autant impacter le budget global.

MODIFICATION REGLEMENT COUPE DE NORMANDIE TAR ET ARMES ANCIENNES

Christian CAILLEUX présente une modification validée par les commissions TAR et A.A : afin de compléter les pas de tir sur les différentes coupes de Normandie, il est proposé que soient autorisés à participer, des tireurs issus d'autres régions. Bien entendu, sans possibilité pour eux de remporter la coupe.

La proposition est adoptée à l'unanimité

POINTS DE QUALIFICATION AUX RÉGIONAUX

Après une étude des différents modes de qualification dans 18 autres ligues, le principe de qualification en Normandie pour les licenciés "jeunes" est effectivement souvent basé sur des points de qualification assez hauts, notamment en carabine. Après discussion, il apparaît que prendre exemple sur les autres ligues n'est pas forcément cohérent. En effet, le nombre de jeunes, de clubs et la capacité des installations varient fortement d'un endroit à l'autre. Il ressort des échanges l'idée que ce n'est pas en allégeant l'exigence, que l'on amène des tireurs à progresser. Aussi, l'idée de repêchages, bien que mis en place dans certaines ligues implique une gestion au cas par cas dans des délais parfois courts entre les départementaux et régionaux. Cela risque aussi de favoriser des réclamations au cas où un manque de place ne permettrait pas de repêcher tous les tireurs. D'un autre côté, il est précisé par certains élus que c'est souvent l'expérience en compétition qui permet de progresser, et de maintenir la motivation dans la pratique des jeunes.

Il est clair que cette question reste un sujet assez clivant, opposant des visions différentes.

Après un vote à main levée, il est décidé de maintenir les points de qualifications actuels. A ce stade, l'enjeu restera donc d'encourager les clubs à inscrire leurs tireurs en hors match, pour leur permettre d'engranger de l'expérience en compétition mais aussi et avant tout de renforcer l'encadrement des jeunes dans les clubs. Cela passera forcément par une politique forte de formation des encadrants (animateurs, initiateurs...) et des dirigeants afin de créer les conditions optimales de progression dans les clubs.

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

La prochaine réunion du comité directeur de la Ligue est prévue le samedi 6 avril à Vire (après-midi), durant les Championnats de Normandie des Écoles de tir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H40

Richard PROT

Président de la ligue